CHAPITRE

I Système technique

1.1 Caractéristiques

Définition 1.1: Système

Un système est un ensemble d'éléments qui doivent répondre à deux critères :

- éléments organisés;
- ensemble d'éléments servant à réaliser quelque chose.

Définition 1.2: Système technique

Un système technique est un système constitué d'éléments issus de divers technologies (mécanique, informatique, électrique...). Sa fonction est dénommée fonction globale et caractérise son $r\hat{o}le$, elle est représentée par un verbe à l'infinitif écrit en majuscule.

La finalité d'un système technique est d'apporter une valeur ajoutée à la matière d'œuvre :

Définition 1.3: Matière d'œuvre

Produit subissant la transformation (matière, information, énergie...).

matière d'œuvre entrante : matière d'œuvre dans son état initial ;

matière d'œuvre sortante : matière d'œuvre transformée.

Les systèmes techniques ont une action sur quatre grandes familles de matière d'œuvre :

- matière ;
- énergie ;
- information;
- être vivant.

Définition 1.4: Valeur ajoutée

Modification des caractéristiques de la matière d'œuvre après son passage dans le système (transformation, déplacement...). Elle est catégorisée en trois grandes familles :

- transformation;
- déplacement ;
- stockage.

L'ensemble des données nécessaires au bon fonctionnement d'un système sont appelées les données de contrôle. Elle sont souvent nombreuses par système et une étude approfondie devra être effectuée pour en déterminer les principales :

- énergies ;
- signaux de commande venant de l'utilisateur ;
- programmes ;
- consommables (outils, lubrifiants...).

En fonctionnement, un système peut produire d'autres choses que la matière d'œuvre transformée, dénommées sorties secondaires et classées en trois grandes familles :

signaux pour l'utilisateur : sous forme de voyants, messages...



déchets: poussières, copeaux, chutes...

nuisances: perturbation de l'environnement (bruit, chaleur...).

Exemple 1.1: Le lave-linge comme système technique

fonction globale: LAVER du linge;

finalité : la matière d'œuvre est le linge (matière) et la valeur ajoutée est la propreté (transformation) ;

données de contrôle : eau, électricité, lessive, ensemble de programmes (blanc, couleurs, délicat...), choix du programme par l'utilisateur, commande de mise en marche par l'utilisateur...

sorties secondaires:

déchets : eaux usées ;

signaux: voyant d'avancement pour l'utilisateur;

nuisances: bruit et vibrations.

Définition 1.5: Système automatisé

Un système automatisé est un système technique dont l'énergie nécessaire à la transformation de la matière d'œuvre est fournit par une source extérieure, et dont la succession des opérations sont dirigée par un *automate*, sans intervention de l'homme. L'homme peut surveiller le système et dialoguer avec lui par l'intermédiaire d'une interface de *dialogue homme-machine*.

1.2 Structures d'un système automatisé

1.2.1 Structure matérielle d'un système automatisé

Définition 1.6: Structure matérielle d'un système automatisé

Un système automatisé est constitué de trois parties matérielles distinctes qui échangent des informations :

- (1) dialogue homme-machine
- (2) partie commande
- (3) partie opérative

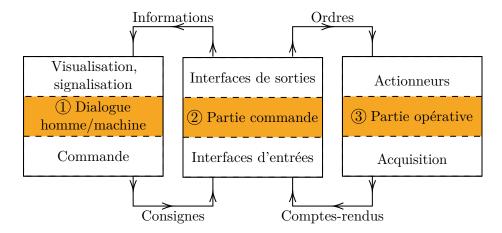


Fig. 1.1: Structure matérielle d'un système automatisé



Définition 1.7: Dialogue homme-machine

Cette partie permet le dialogue entre l'opérateur et la partie commande. L'opérateur envoie des consignes opérateurs et reçoit des informations visuelles. Les consignes opérateurs permettent à l'opérateur de donner des ordres d'exécution à la partie commande et les informations visuelles permettent à l'opérateur de suivre la production.

Définition 1.8: Partie commande

La partie commande élabore les consignes opératives à partir des consignes opérateurs, des compte-rendus des capteurs et du programme intégré. Les consignes opératives correspondent aux ordres que la partie commande donne à la partie opérative et les compte-rendus, élaborés par les différents capteurs placés sur la partie opérative, informent la partie commande de la bonne exécution des ordres envoyés.

Définition 1.9: Partie opérative

La partie opérative assure la transformation de la matière d'œuvre.

1.2.2 Structure fonctionnelle d'un système automatisé

Définition 1.10: Structure fonctionnelle d'un système automatisé

Un système technique peut être considéré comme la coordination d'une chaine d'acquisition et d'une chaine d'énergie, comportant chacune des fonctions propres.

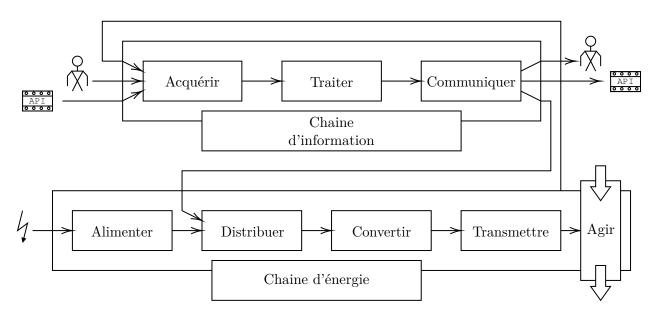


Fig. 1.2: Structure fonctionnelle d'un système automatisé

Les fonctions techniques régissant ces chaines sont les suivantes :

Chaine d'information : regroupement de tous les organes de prélèvement, de traitement et de communication des informations, dont la chaîne d'acquisition est l'un des éléments ;

Acquérir : premier élément de la chaine d'information qui permet le prélèvement des informations par l'intermédiaire de capteurs et d'autres systèmes d'acquisition. Ces informations proviennent de trois parties du système technique :

Informations provenant d'un autre système : organes de traitement et parties commandes pouvant échanger des informations et des ressources lorsqu'ils sont interconnectés en réseau ;



- **Informations provenant de l'utilisateur :** transmission par l'utilisateur du système d'informations et consignes au système, par l'intermédiaire d'un clavier ou d'éléments du pupitre de dialogue ;
- **Grandeurs physiques à acquérir :** transmission d'informations d'état du système par des *capteurs* placés sur la chaine d'énergie ;

Traiter : organe de traitement de l'information prénommé *partie commande*, s'agissant presqu'exclusivement de systèmes électroniques (programmables ou non) ;

